



# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

**RAPPORT ANNUEL**

**2015**



# INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

**Agence de Nouvelle-Calédonie**

19, rue de la République - BP 1758  
98845 Nouméa  
Tél. +687 27 58 22  
Fax +687 27 65 53

**Siège social**

164, rue de Rivoli - 75001 Paris  
Tél. +33 1 53 44 41 41  
Fax +33 1 44 87 99 62



# SOMMAIRE

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.....	3
1-1 Synthèse.....	3
1-2 Compte de transactions courantes.....	4
1-3 Compte financier .....	11
2 LES TABLEAUX STATISTIQUES.....	14
3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS.....	17
3-1 Principes généraux de la balance des paiements .....	17
3-2 Concepts et définitions clés .....	18
3-3 Sources statistiques .....	19
3-4 Principales rubriques de la balance des paiements .....	20

## Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets.....	10
Encadré 2 - Les révisions des données antérieures de la balance des paiements .....	15



# 1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1-1 Synthèse

L'économie calédonienne a émis en 2015 plusieurs signaux d'essoufflement, accompagnés d'une perte progressive de confiance d'une grande partie des acteurs économiques. Les incertitudes institutionnelles se sont intensifiées en début d'année, avec l'absence durant trois mois d'un Président de plein exercice à la tête du gouvernement calédonien. Parallèlement, la dégradation du marché mondial du nickel a mis en exergue la fragilité d'un modèle économique calédonien insuffisamment diversifié. Les chefs d'entreprise ont témoigné d'une visibilité érodée et d'hésitations à engager des investissements conséquents, notamment suite au conflit des rouleurs<sup>1</sup> en août 2015.

Pour autant, l'activité est restée bien orientée dans plusieurs secteurs. La consommation privée s'est maintenue à des niveaux toujours conséquents et l'investissement privé est resté dynamique. La demande de financement auprès des établissements de crédit a été soutenue notamment dans le domaine immobilier, stimulée par des taux d'intérêt particulièrement favorables et des dispositions fiscales incitatives. La fréquentation touristique a significativement progressé, rompant avec plusieurs années de ralentissement. Le système bancaire, dont la situation se présente favorablement, a renouvelé son engagement en matière de modération des tarifs bancaires, thématique suivie avec attention par les pouvoirs publics.

### Augmentation du déficit courant

Le déficit du compte de transactions courantes, qui représente l'écart entre l'épargne et l'investissement dans le territoire, a augmenté en 2015 (+5,3 %). Il passe ainsi de 113 milliards de F CFP en 2014 (soit 12 % du PIB) à 119 milliards de F CFP en 2015, l'amélioration des balances des revenus et transferts courants ne suffisant pas à compenser l'aggravation du déficit des biens et services.

Dans un contexte de réduction des échanges de biens, le déficit commercial s'accroît pour s'établir à 144 milliards de F CFP après 137 milliards de F CFP en 2014. La baisse des importations, notamment d'automobiles et d'énergie, n'a pas compensé la baisse en valeur des exportations de biens dérivés du nickel, fortement impactées par la dépréciation des cours mondiaux.

**Tableau 1** Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	-162 100	-112 620	-118 537
Biens	-165 517	-137 261	-144 168
Services	-62 466	-52 628	-65 429
Revenus	29 301	49 091	58 153
Transferts courants	36 582	28 178	32 907
<b>Compte de capital (II)</b>	739	988	303
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>-161 361</b>	<b>-111 632</b>	<b>-118 234</b>
<b>Compte financier dont</b>	<b>182 554</b>	<b>129 005</b>	<b>124 843</b>
Investissements directs (IV)	189 225	152 764	125 234
Investissements de portefeuille (V)	4 319	-1 912	-2 800
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)</b>	<b>32 182</b>	<b>39 220</b>	<b>4 200</b>
Autres investissements	-10 989	-21 848	2 409
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>-21 194</b>	<b>-17 373</b>	<b>-6 609</b>
<i>Pour mémoire PIB</i>	<i>885 997</i>	<i>955 190</i>	<i>955 830</i>

(1) Chiffres révisés en 2015, (2) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, CEROM

<sup>1</sup> Le terme "rouleurs" désigne en Nouvelle-Calédonie les transporteurs de nickel. Associés aux mineurs, les rouleurs ont érigé des barrages routiers en divers points de Nouméa et dans d'autres communes de la Grande Terre pendant environ un mois, en août 2015.

Le déficit des échanges de services se creuse fortement en 2015, pour atteindre 65 milliards de F CFP après 53 milliards de F CFP l'année précédente, sous l'effet principal d'une augmentation des locations d'équipements dans le secteur minier.

En 2015, la balance des revenus, qui présente le solde des rémunérations des salariés versés et reçus et des revenus des investissements, dégage un excédent de 58 milliards de F CFP, en progression de 18 %. Cette hausse est notamment imputable à la diminution des revenus des investissements (dividendes, bénéfices, intérêts, etc.) distribués à l'extérieur du territoire.

Enfin, l'excédent des transferts courants s'établit à 33 milliards de F CFP en 2015, également en augmentation de 17 % sur un an. Les cotisations sociales et cotisations aux caisses de retraite versées hors du territoire ont retrouvé un niveau similaire à celui de 2013 après des versements plus importants en 2014.

### Baisse des investissements nets entrants

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux à hauteur de 125 milliards de F CFP, soit 4 milliards de F CFP de moins qu'en 2014.

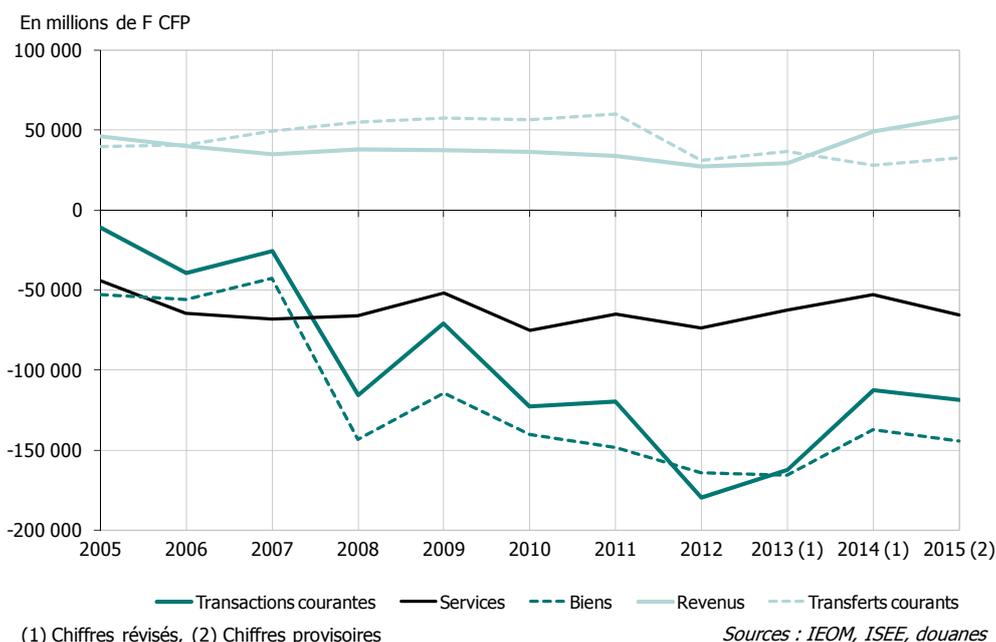
Le solde créditeur des investissements directs se réduit à 125 milliards de F CFP, après 153 milliards de F CFP l'année précédente, sous l'effet de la baisse des investissements directs entrants. Le besoin de capitaux étrangers affectés aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis 2013 en raison, d'une part, d'une baisse des dépenses liées à la fin de la phase de construction des usines et, d'autre part, de recettes générées par les ventes des produits dans une phase de montée en charge des nouvelles usines.

Les investissements de portefeuille, qui concernent en Nouvelle-Calédonie uniquement les achats ou ventes par des résidents de titres émis hors de la collectivité, affichent une nouvelle fois des sorties nettes de 2,8 milliards de F CFP en 2015, après 1,9 milliard en 2014. Depuis 2014, les résidents procèdent à des achats de titres émis par des non-résidents supérieurs à leurs cessions, reconstituant progressivement leur portefeuille « titres » alors que, sur la période 2008-2013, leurs ventes étaient supérieures à leurs achats.

Les « autres investissements », qui retracent les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire (Institut d'émission d'outre-mer compris), des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), se soldent par des entrées nettes de 2 milliards de F CFP en 2015, après des sorties de 22 milliards de F CFP en 2014.

## 1-2 Compte de transactions courantes

**Graphique 1 Principaux soldes du compte de transactions courantes**

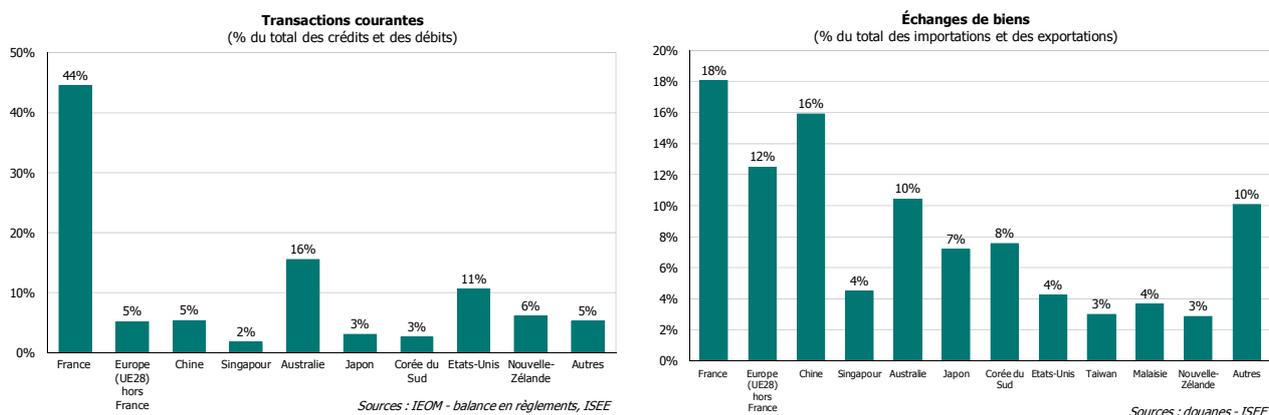


Le déficit du compte de transactions courantes augmente légèrement en 2015 pour s'établir à 119 milliards de F CFP, après 113 milliards de F CFP en 2014. Cette dégradation résulte d'une aggravation du déficit des balances des biens et services (-20 milliards de F CFP) plus importante que la hausse de l'excédent des revenus et transferts courants (+14 milliards de F CFP).

La France métropolitaine, principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, représente près de la moitié de ses transactions courantes (44 %) et 18 % de ses échanges de biens en 2015. Elle est suivie par l'Australie (respectivement 16 % et 10 %), puis par le reste de l'Union européenne (5 % et 12 %).

En revanche, bien qu'il soit stable dans le temps, le poids de la France dans les seuls échanges de biens est plus relatif. La Nouvelle-Calédonie entretient, en effet, des échanges commerciaux de plus en plus soutenus avec les pays de la zone Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, Malaisie et Taïwan concentrent au total 15 % des transactions courantes avec le territoire et 42 % des échanges de biens.

### Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2015



## 1-2-1 Biens et services

L'année 2015 est marquée par une diminution des échanges de biens, plus prononcée pour les exportations que les importations. Les échanges de services ont au contraire progressé, aussi bien pour les exportations que les importations. Dans l'ensemble, les importations de biens et services augmentent de 10 milliards de F CFP (+2,6 % en un an) tandis que les exportations diminuent de 9 milliards de F CFP (-4,7 %), en liaison avec la chute des cours du nickel. Le taux de couverture des importations par les exportations s'établit ainsi à 48 %.

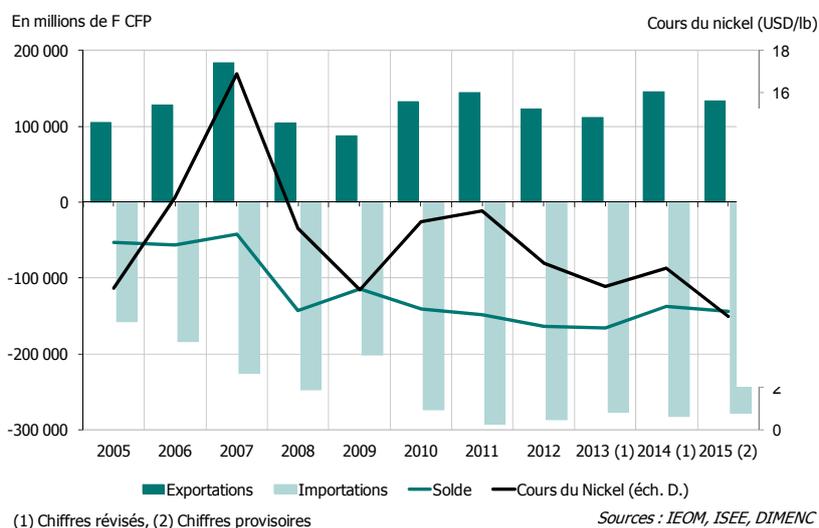
### Graphique 4 Taux de couverture



#### 1-2-1-1 Biens

La baisse plus prononcée des exportations par rapport aux importations entraîne une détérioration de la balance commerciale : le déficit s'établit désormais à -144 milliards de F CFP en 2015, après -137 milliards de F CFP en 2014. Ainsi, la baisse des importations, notamment d'énergie (-26,2 %) et d'automobiles (-8,2 %), n'a pas compensé la baisse des exportations de biens dérivés du nickel (-8,0 %), pénalisés par le repli des cours du nickel sur l'année.

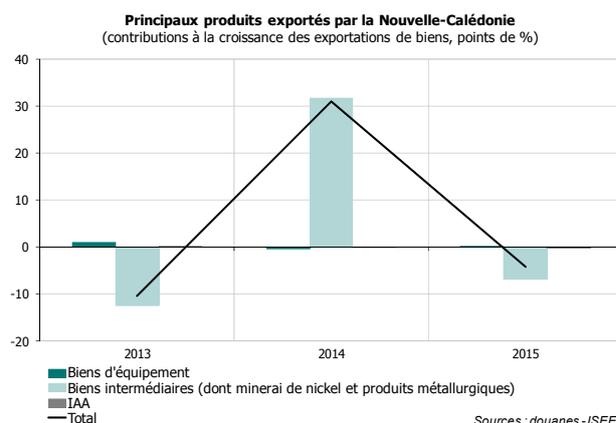
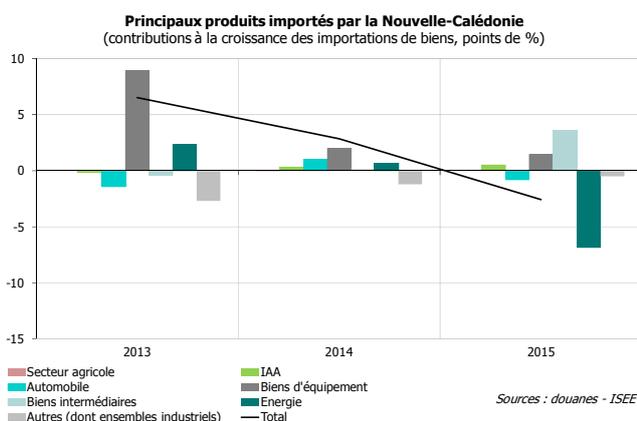
**Graphique 5** Évolution des échanges de biens



Les importations calédoniennes s'élèvent en 2015 à 278 milliards de F CFP. Après un rebond en 2014, elles reculent de 1,8 % sur l'année et retrouvent leur niveau de 2013.

Les importations de produits énergétiques enregistrent la plus forte diminution (-26,2 %) sur un an, suite à la baisse sensible des cours du pétrole sur la période mais également à une moindre demande en gazole. En 2015, la consommation calédonienne d'hydrocarbures se réduit, sous l'effet notamment de la contraction de la consommation globale de gazole destiné à la production d'électricité, suite à la montée en puissance de la centrale à charbon de l'usine KNS. Parallèlement, le secteur industriel, notamment métallurgique et minier, affiche lui aussi une réduction des besoins en gazole.

**Graphiques 6 et 7** Contributions par produits à l'évolution des exportations/importations



La diminution des importations de véhicules automobiles (-8,2 % en 2015, après un rebond de +11,2 % en 2014) est largement compensée par la progression des importations de biens d'équipement (+8,4 %, pour partie destinés au Médipôle, l'achat ponctuel d'un bateau-remorqueur impactant également cette ligne).

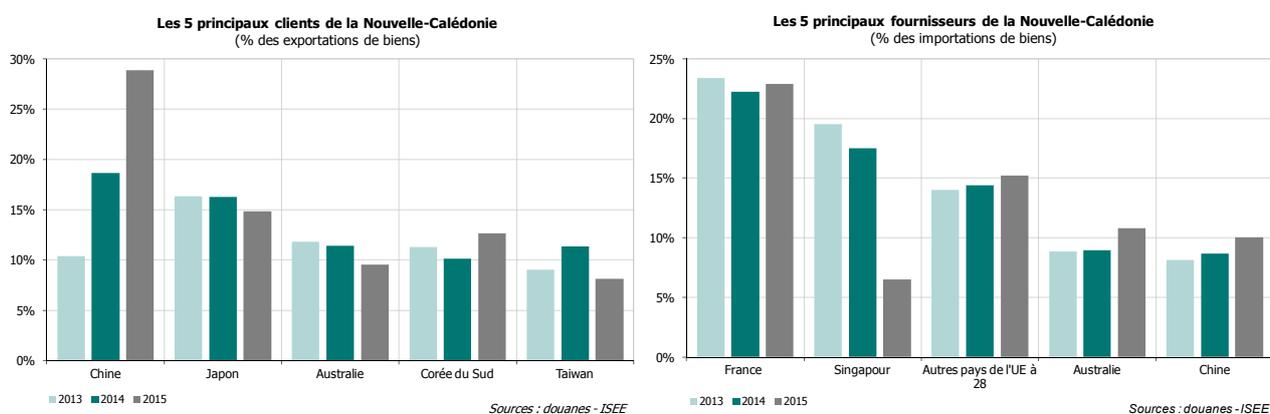
Les importations dans le secteur de l'agriculture et de l'industrie agricole et alimentaire augmentent respectivement de 6,3 % et 4,2 % par rapport à l'année précédente alors que les importations de biens de

consommation baissent légèrement (-0,4 %). Enfin, l'activité métallurgique continue à fortement soutenir les importations. En effet, les importations de biens intermédiaires (dont les produits chimiques et minéraux utilisés pour l'activité métallurgique) sont en hausse sensible (+17,7 %) en valeur.

En 2015, les exportations calédoniennes s'élèvent à 134 milliards de F CFP. Constituées à 90 % de produits issus de l'industrie métallurgique et de la mine, tous deux fortement impactés par la dépréciation du nickel (en moyenne -30 % sur l'année), les exportations reculent globalement de 7,8 % par rapport à 2014.

Les ventes de ferronickel et de mattes chutent respectivement de 23 % et 42 % en valeur. En volume, les exportations de ferronickel sont cependant à la hausse (+1,4 %) alors que les ventes de mattes sont à la baisse (-22,8 %). Les quantités de minerai de nickel exportées sont stables en valeur (-0,8 % par rapport à 2014) mais augmentent en volume (+5,9 % entre 2014 et 2015). La montée en puissance de l'usine Vale-Nc conduit à une progression sensible des exportations des produits qu'elle commercialise, l'oxyde de nickel et le carbonate de cobalt.

### Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens



Les importations en provenance de la France métropolitaine restent majoritaires en 2015. Elles augmentent légèrement (+0,5 %) sur un an et représentent ainsi 23 % du total des importations de biens, pour une valeur de 67 milliards de F CFP. Les pays européens hors France métropolitaine représentent le deuxième fournisseur de la Nouvelle-Calédonie en 2015. L'Australie, à l'origine de 11 % des importations, devient le troisième fournisseur du territoire en 2015. Ces trois partenaires commerciaux fournissent à la Nouvelle-Calédonie des produits diversifiés : produits alimentaires, produits minéraux, machines, appareils et matériels électriques et produits chimiques.

La Chine et Singapour se positionnent comme quatrième et cinquième fournisseurs du territoire avec des évolutions nuancées sur l'année. Le marché chinois se révèle dynamique avec une croissance annuelle des importations en provenance de la Chine de 13 %, en lien avec une hausse des achats de machines et matériels électriques. Les importations en provenance de Singapour diminuent de 63 % par rapport à 2014, touchées par la chute des importations de gazole.

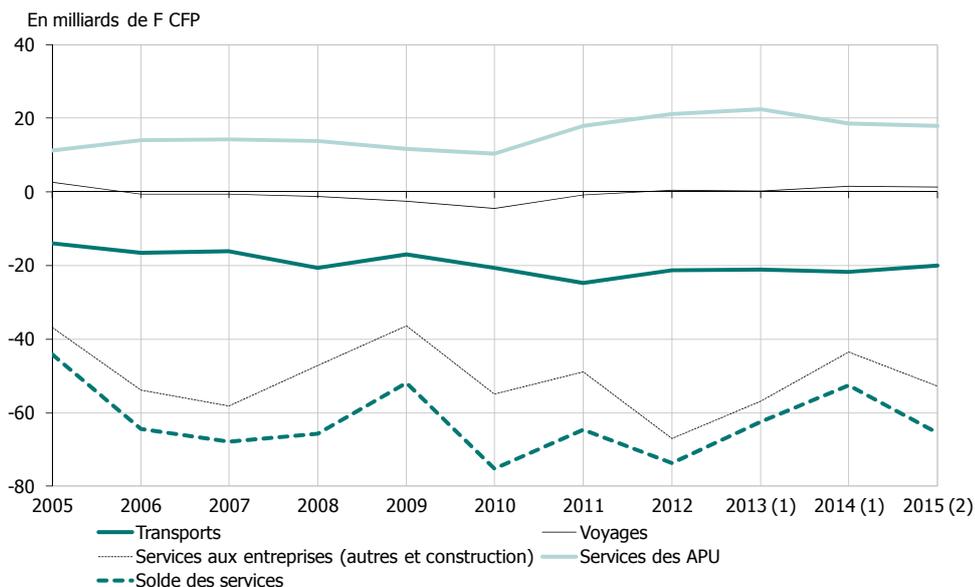
Les exportations vers les pays d'Asie progressent de 8 % et représentent 70 % du total des exportations en 2015. La Chine consolide ainsi sa place de premier marché du territoire et comptabilise à elle seule 29 % du total exporté en 2015, après 19 % en 2014 et 11 % en 2013. Cette augmentation est principalement due à l'accroissement des ventes d'oxydes de nickel, dont la Chine constitue le principal marché. Les exportations vers le Japon, deuxième pays destinataire, diminuent légèrement en raison de la baisse des ventes de ferronickel. Derrière le Japon, la Corée du Sud se classe au troisième rang des clients du territoire. Les ventes de ce pays progressent de nouveau (+14 %) en liaison notamment avec l'augmentation des ventes de minerais destinés à l'usine métallurgique de Gwangyang<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> L'usine métallurgique de Gwangyang en Corée du Sud est détenue à 51 % par la SMSP et produit depuis octobre 2008, du ferronickel à partir de minerai calédonien à faible teneur. Les sociétés créées dans le cadre de ce projet en juin 2006, NMC (Nickel Mining Company) pour la mine et SNNC (Société du Nickel de Nouvelle-Calédonie et Corée) pour l'usine, sont détenues à 51 % par la SMSP et à 49 % pour le coréen POSCO.

## 1-2-1-2 Services

Le déficit des échanges de services augmente en 2015 pour atteindre 65 milliards de F CFP, contre 53 milliards de F CFP en 2014. Cette tendance est tirée essentiellement par la dégradation du solde des autres services aux entreprises dont le déficit s'accroît de 19,6 % pour s'établir à -52 milliards de F CFP en 2015. Cette détérioration du déficit des autres services aux entreprises s'explique par une forte progression de locations d'équipements dans le secteur minier (+75 %). Le déficit des services de transport se réduit légèrement et s'élève à -20 milliards de F CFP en 2015 après -22 milliards de F CFP en 2014. Le solde des services des administrations publiques, qui recensent les dépenses des forces armées en Nouvelle-Calédonie, reste largement positif en 2015, à 18 milliards de F CFP.

**Graphique 10** Évolution des principaux soldes des services

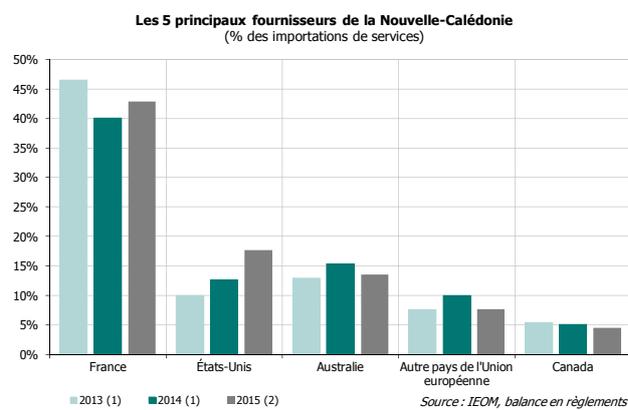
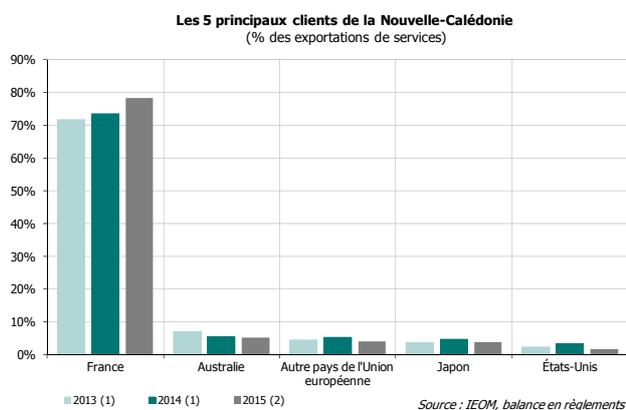


(1) Chiffres révisés, (2) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

La France reste le principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, avec 78 % des recettes (exportations) et 43 % des dépenses (importations). La hausse des importations de services liés aux locations d'équipements concerne principalement les États-Unis, qui représentent 18 % des importations calédoniennes.

**Graphiques 11 et 12** Répartition géographique des échanges de services



### • Les voyages

La balance des « voyages » reste légèrement excédentaire en 2015 avec un solde de 1,4 milliard de F CFP, après 1,6 milliard de F CFP en 2014. Les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie (hors transport international) augmentent légèrement en 2015 (+1 %), alors que le nombre de croisiéristes a augmenté de

+5,3 % sur l'année. Parallèlement, la dépense globale des résidents ayant séjourné à l'étranger progresse également légèrement plus rapidement (+2 %).

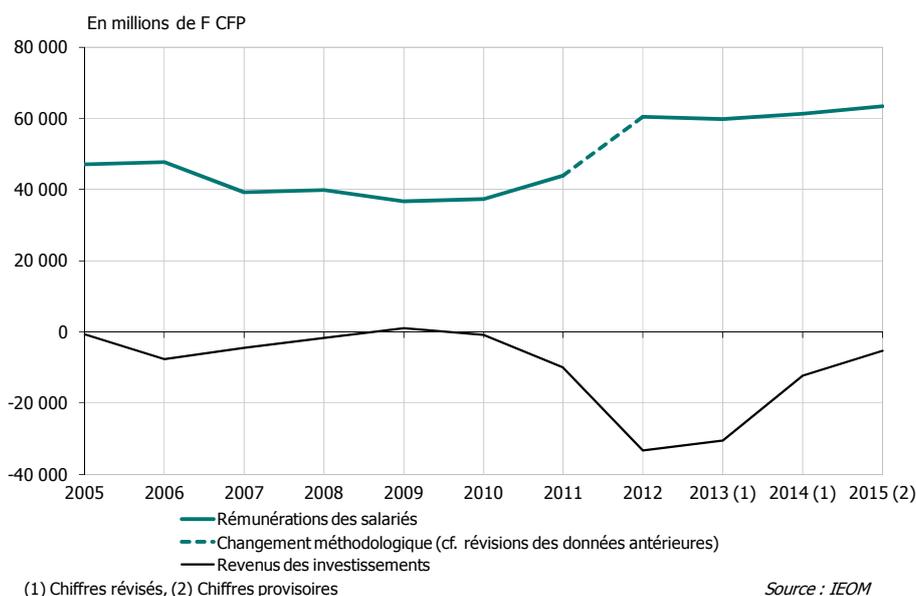
### • Les transports

Le déficit des services de transport diminue (-8,6 %), pour s'établir à 20 milliards de F CFP en 2015. Sur l'année on observe d'une part une diminution des dépenses de -3,9 % et d'autre part une augmentation des recettes de +4,9 % sur l'année. Le déficit des transports maritimes s'aggrave à -18 milliards de F CFP en 2015 (+8,6 % par rapport à 2014) avec des recettes qui augmentent plus modérément (+0,8 %) que les dépenses (+7,5 %). L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expéditions hors du territoire, principalement de minerais et de produits de l'industrie du nickel. Les services de transports aériens affichent toujours un solde déficitaire en 2015, mais de bien moindre ampleur : -1,9 milliard de F CFP contre -5,2 milliards de F CFP en 2014. En effet, les dépenses diminuent de -19,5 % principalement en raison d'une baisse de la facture carburant et les recettes augmentent de +6,1 % sur l'année 2015 sous l'effet d'une hausse du trafic aérien de passagers.

## 1-2-2 Revenus

L'excédent de la balance des revenus progresse de 9 milliards de F CFP, pour atteindre 58 milliards de F CFP en 2015. Cette hausse est imputable à la réduction du déficit des revenus d'investissements (-7 milliards de F CFP) et à l'augmentation de l'excédent des rémunérations des salariés (+2 milliards de F CFP).

**Graphique 13** Évolution des soldes des revenus



Le solde excédentaire des rémunérations des salariés s'établit à 63 milliards de F CFP en 2015. Le montant des salaires versés par des employeurs non-résidents à des salariés résidents se maintient à 66 milliards de F CFP. Représentant 19 % des crédits du compte de transactions courantes, ces flux proviennent quasi exclusivement de France et concernent pour l'essentiel les rémunérations d'agents des administrations publiques. Parallèlement, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non-résidents reculent de nouveau pour s'afficher à 2 milliards de F CFP en 2015. Ce chiffre se réduit progressivement en lien avec un moindre recours à des travailleurs non-résidents après la fin de la construction des nouvelles usines de nickel.

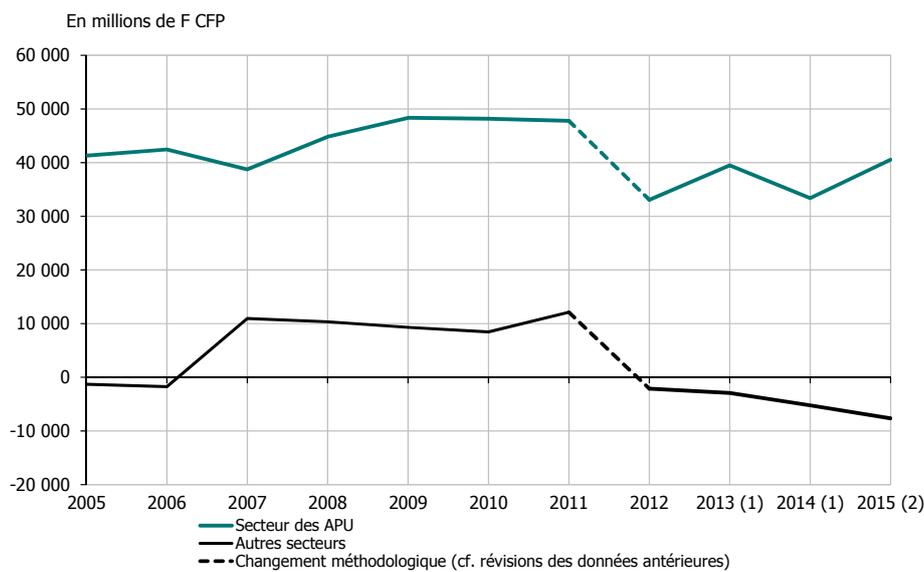
Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent un solde déficitaire de 5 milliards de F CFP en 2015, après 12 milliards de F CFP en 2014. Les revenus des investissements distribués à l'extérieur de la collectivité se contractent de 33 % sur l'année après avoir chuté de 54 % en 2014. Les revenus des investissements reçus restent stables sur la période.

### 1-2-3 Transferts courants

En 2015, l'excédent des transferts courants s'établit à 33 milliards de F CFP, en progression de 17 % sur un an.

Le solde des transferts des administrations publiques augmente de 21 % en 2015. Les flux entrants, essentiellement constitués de transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines (pensions, retraites et dotations aux collectivités), s'élèvent à 71 milliards de F CFP (68 milliards de F CFP en 2014). Ils représentent ainsi 21 % des recettes du compte de transactions courantes. Les flux sortants sont composés principalement de cotisations sociales et de cotisations aux caisses de retraite. Ces cotisations versées à l'extérieur du territoire diminuent de 10 % en un an et retrouvent un niveau similaire à 2013.

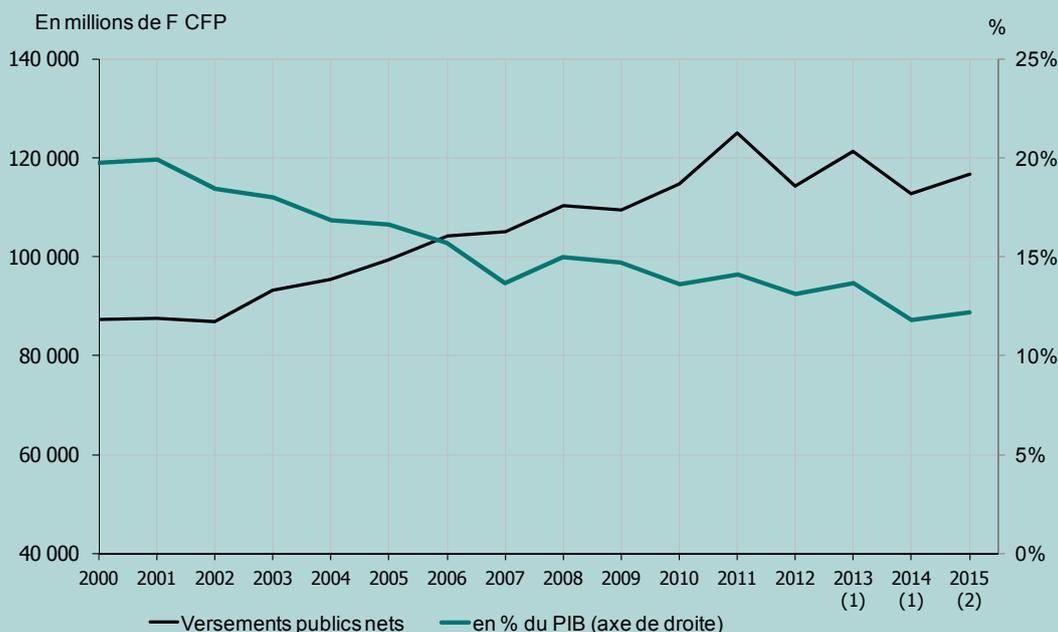
**Graphique 14** Évolution des principaux soldes des transferts courants



### Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie représentent 45 % du total des crédits du compte de transactions courantes. Ils sont composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires, de pensions, de dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention (contrats de développement compris) des collectivités publiques et des forces armées en Nouvelle-Calédonie. En termes nets, les versements publics ont progressé jusqu'en 2011 à une croissance moyenne de 3,3 % par an. Entre 2011 et 2015, ils se réduisent légèrement (en moyenne -1,7 % par an). Ces versements publics nets représentent environ 12 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie en 2015. Cette part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire compte tenu d'une croissance du PIB plus forte que celle des transferts publics.

**Graphique 15** Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie



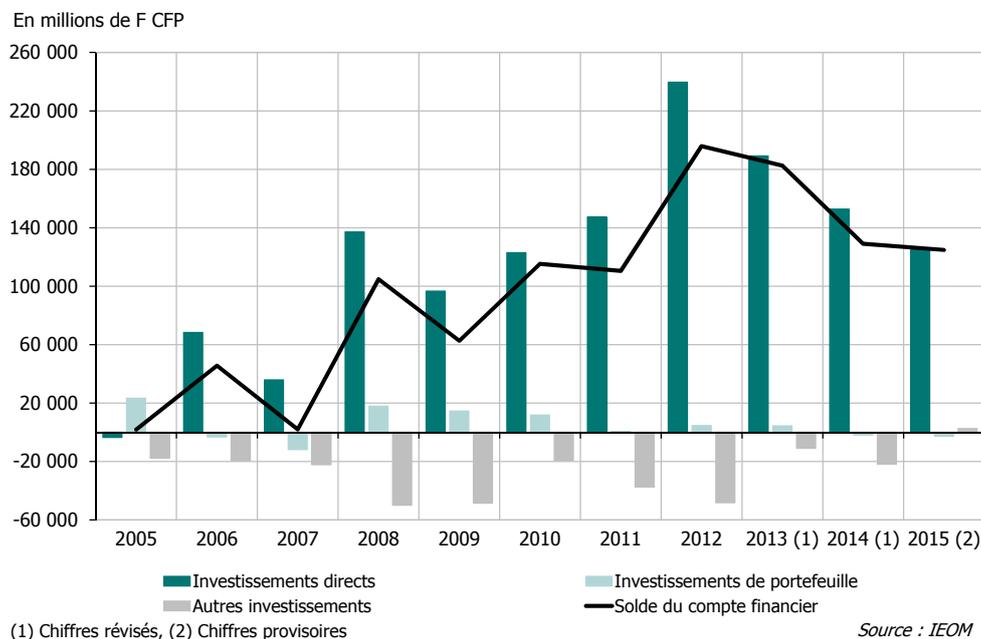
(1) Chiffres révisés, (2) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

### 1-3 Compte financier

En 2015, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 125 milliards de F CFP, du fait de l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, liés à l'industrie minière.

**Graphique 16** Évolution des soldes du compte financier



#### 1-3-1 Investissements directs

En 2015, les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 125 milliards de F CFP, après 153 milliards de F CFP en 2014. Cette baisse est due principalement à la réduction des investissements directs entrants en Nouvelle-Calédonie pour la troisième année consécutive.

**Tableau 2** Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)	Var. 15/14
<b>Solde des IDE</b>	<b>189 225</b>	<b>152 764</b>	<b>125 234</b>	<b>-27 530</b>
<b>Solde IDE entrants (+) dont</b>	<b>194 744</b>	<b>158 312</b>	<b>131 911</b>	<b>-26 400</b>
Capital social (*)	-1 071	436	3 095	2 659
Investissements immobiliers	1 628	1 076	648	-429
Autres opérations	194 187	156 800	128 169	-28 631
<b>Solde IDE sortants (-) dont</b>	<b>-5 519</b>	<b>-5 548</b>	<b>-6 678</b>	<b>-1 130</b>
Capital social (*)	-375	377	-1 124	-1 501
Investissements immobiliers	-5 238	-5 499	-5 148	351
Autres opérations	93	-427	-406	21

(1) Chiffres révisés en 2015, (2) Chiffres provisoires

Sources : IEOM, ISEE

(\*) hors investissements immobiliers

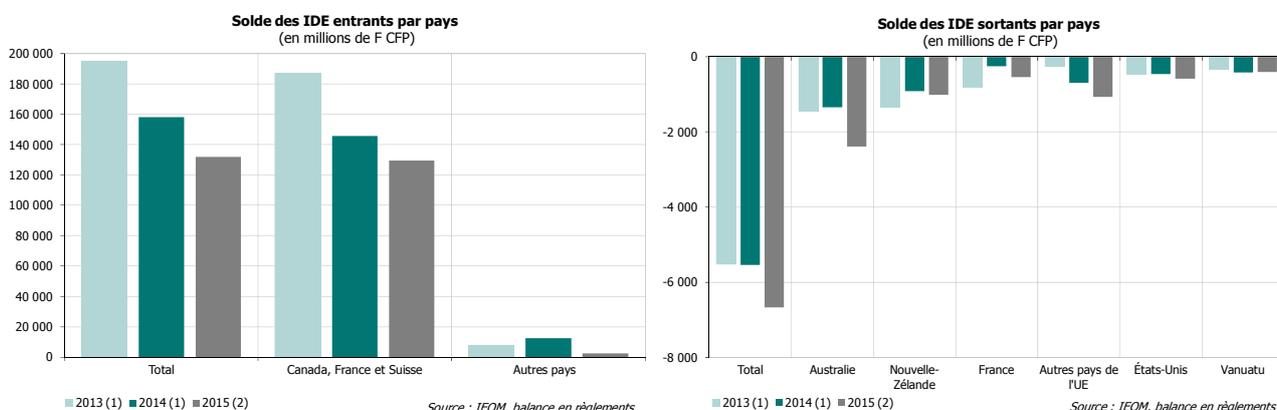
Les investissements directs nets des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent l'ensemble des opérations financières entre maisons mères et filiales, diminuent de 26 milliards de F CFP en 2015, pour s'établir à 132 milliards de F CFP. Le besoin de capitaux étrangers liés aux projets métallurgiques diminue progressivement depuis 2013 en raison, d'une part, d'une baisse des dépenses liées à la fin de la phase de construction des usines et, d'autre part, de recettes générées par les ventes des produits dans une phase de montée en charge des nouvelles usines.

Ces investissements directs entrants en Nouvelle-Calédonie restent cependant encore élevés et financent les exercices déficitaires consécutifs des opérateurs du secteur du nickel. Ils sont, en majorité, répartis géographiquement entre la Suisse, la France et le Canada, représentant ainsi la structure de l'actionnariat des trois sites métallurgiques.

Les investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie totalisent moins d'un milliard de F CFP en 2015. Les achats immobiliers par des non-résidents reculent (-27 % en un an) alors que les ventes progressent fortement (+72 %). Ces opérations immobilières sont réalisées principalement par des investisseurs métropolitains qui représentent 89 % des investissements immobiliers nets.

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élevèrent à -6,7 milliards de F CFP en 2015. Ils sont constitués principalement par les investissements immobiliers des Calédoniens à l'étranger qui s'établissent en termes nets (ventes moins achats) à -5,1 milliards de F CFP. Les achats immobiliers effectués par des résidents calédoniens à l'extérieur du territoire restent stables (+0,6 %) tandis que les ventes augmentent (+26 %). Ces investissements immobiliers des Calédoniens à l'extérieur du territoire sont réalisés principalement en Australie (27 % des achats nets), puis en Nouvelle-Zélande (17 %) et en France (10 %).

### Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie



## 1-3-2 Investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents relatives à des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent de nouveau un solde déficitaire de 2,8 milliards de F CFP en 2015, après 1,9 milliard de F CFP en 2014. Les résidents ont procédé à des achats nets de titres émis par des non-résidents, ce qui signifie que leurs achats de titres sont supérieurs à leurs cessions sur l'année. Sur la période consécutive à la crise financière, de 2008 à 2013, leurs ventes de titres étrangers étaient supérieures à leurs achats. Depuis 2014, les résidents reconstituent leur portefeuille.

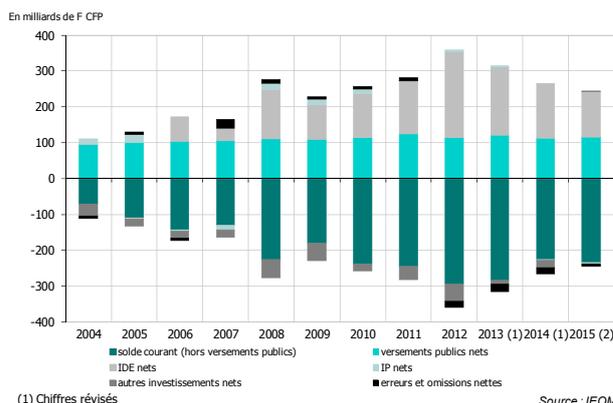
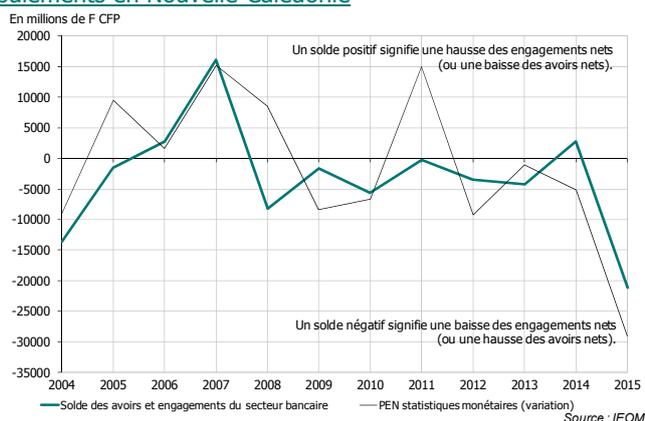
## 1-3-3 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent en 2015 des entrées nettes de 2 milliards de F CFP, après des sorties de 22 milliards de F CFP en 2014. Cette tendance s'explique notamment par des transferts des banques à l'extérieur du territoire plus importants en 2015 que l'année précédente.

En 2015, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie augmentent de 8,3 milliards de F CFP et leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur baissent de 12,8 milliards de F CFP. Ces évolutions font donc apparaître une diminution de 21 milliards de F CFP de la position extérieure nette structurellement débitrice du système bancaire local.

La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») se dégrade de 8 milliards de F CFP (hors effets de change), compte tenu d'une diminution de leurs avoirs à l'extérieur de 7 milliards de F CFP et d'une augmentation de leurs engagements à l'extérieur du territoire de 1 milliard de F CFP.

**Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie**



**Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements**

Plusieurs améliorations ont été apportées aux données de la balance des paiements sur les années 2013 et 2014 de la Nouvelle-Calédonie.

La balance commerciale a été ajustée afin de se conformer strictement aux déclarations douanières.

Des corrections concernant des opérations diverses de déclarants ont impacté plusieurs lignes de la balance : services, revenus des investissements, transferts des autres secteurs, investissements directs entrants, investissements de portefeuille et avoirs et engagements des autres investissements.

**Tableau 3** Principales révisions des données 2013 et 2014 (soldes)

En millions de F CFP	Données 2013			Données 2014		
	Rapport annuel 2014	Rapport annuel 2015	Ecart	Rapport annuel 2014	Rapport annuel 2015	Ecart
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-167 299</b>	<b>-162 100</b>	<b>5 199</b>	<b>-132 125</b>	<b>-112 620</b>	<b>19 505</b>
<b>BIENS</b>	<b>-167 117</b>	<b>-165 517</b>	<b>1 601</b>	<b>-133 568</b>	<b>-137 261</b>	<b>-3 693</b>
Marchandises générales	-166 008	-164 119	1 889	-132 789	-136 960	-4 171
<b>SERVICES</b>	<b>-63 576</b>	<b>-62 466</b>	<b>1 110</b>	<b>-63 627</b>	<b>-52 628</b>	<b>11 000</b>
Transports	-20 901	-20 991	-90	-25 500	-21 800	3 700
Services d'assurances	-3 844	-3 952	-109	-4 646	-3 438	1 208
Autres services aux entreprises	-58 560	-52 418	6 142	-48 485	-41 853	6 632
<b>REVENUS</b>	<b>30 738</b>	<b>29 301</b>	<b>-1 437</b>	<b>41 622</b>	<b>49 091</b>	<b>7 469</b>
Revenus des investissements	-30 569	-30 570	0	-19 598	-12 269	7 329
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>32 657</b>	<b>36 582</b>	<b>3 925</b>	<b>23 449</b>	<b>28 178</b>	<b>4 729</b>
Autres secteurs	-3 080	-2 918	162	-8 295	-5 214	3 081
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>185 101</b>	<b>182 554</b>	<b>-2 547</b>	<b>136 656</b>	<b>129 005</b>	<b>-7 651</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>189 341</b>	<b>189 225</b>	<b>-117</b>	<b>155 992</b>	<b>152 764</b>	<b>-3 228</b>
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	194 861	194 744	-117	161 658	158 312	-3 346
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>4 319</b>	<b>4 319</b>	<b>0</b>	<b>-13 782</b>	<b>-1 912</b>	<b>11 870</b>
Avoirs (résidents sur titres émis par des non-résidents)	4 319	4 319	0	-13 781	-1 911	11 870
<b>Autres investissements</b>	<b>-8 559</b>	<b>-10 989</b>	<b>-2 430</b>	<b>-5 555</b>	<b>-21 848</b>	<b>-16 293</b>
Avoirs	3 697	4 038	341	-23 239	-21 458	1 781
Engagements	-12 256	-15 026	-2 770	17 684	-390	-18 074
			<b>0</b>			
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-18 541</b>	<b>-21 194</b>	<b>-2 652</b>	<b>-5 519</b>	<b>-17 373</b>	<b>-11 854</b>

Source : IEOM

## 2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

**Tableau 4** Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>323 134</b>	<b>341 877</b>	<b>338 297</b>	<b>485 234</b>	<b>454 496</b>	<b>456 835</b>	<b>-162 100</b>	<b>-112 620</b>	<b>-118 537</b>
<b>BIENS</b>	<b>111 339</b>	<b>145 561</b>	<b>133 563</b>	<b>276 856</b>	<b>282 822</b>	<b>277 731</b>	<b>-165 517</b>	<b>-137 261</b>	<b>-144 168</b>
Marchandises générales	111 073	145 525	132 482	275 191	282 486	275 869	-164 119	-136 960	-143 387
Données douanières	111 483	145 908	133 030	275 773	283 089	276 327	-164 290	-137 181	-143 297
Corrections	-411	-383	-548	-582	-603	-458	171	221	-90
Avitaillement	264	36	1 081	1 274	325	1 777	-1 010	-289	-697
Travail à façon et réparations	2	0	0	390	11	85	-388	-11	-84
<b>SERVICES</b>	<b>61 932</b>	<b>55 266</b>	<b>57 778</b>	<b>124 398</b>	<b>107 894</b>	<b>123 207</b>	<b>-62 466</b>	<b>-52 628</b>	<b>-65 429</b>
Transports	13 725	11 721	12 296	34 716	33 521	32 211	-20 991	-21 800	-19 915
Maritimes	3 073	2 770	2 793	19 489	19 392	20 839	-16 416	-16 622	-18 046
Aériens	10 652	8 951	9 503	15 227	14 129	11 372	-4 575	-5 178	-1 869
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Voyages	15 095	16 783	16 971	14 753	15 218	15 577	342	1 565	1 394
Services de communication	846	1 012	1 477	777	1 283	1 684	69	-271	-207
Services de construction	1 318	1 666	3 206	5 808	3 327	3 913	-4 490	-1 661	-707
Services d'assurances	96	84	130	4 048	3 523	5 157	-3 952	-3 438	-5 026
Services financiers	1 226	58	39	394	216	102	832	-158	-63
Services d'informatique et d'information	131	194	76	1 150	815	1 795	-1 019	-622	-1 719
Redevances et droits de licence	40	38	34	162	240	142	-121	-202	-108
Autres services aux entreprises	6 652	4 742	5 158	59 071	46 595	57 180	-52 418	-41 853	-52 022
Négoce international	1 758	497	551	1 076	1 951	603	682	-1 454	-52
Locations et autres services commerciaux	1 418	1 090	1 217	17 117	17 376	25 692	-15 699	-16 286	-24 475
Services divers aux entreprises	3 476	3 155	3 390	40 878	27 268	30 884	-37 401	-24 113	-27 495
Services personnels, culturels et récréatifs	229	382	509	3 471	3 091	5 378	-3 242	-2 709	-4 869
Services audiovisuels et annexes	13	8	17	661	781	684	-648	-772	-667
Autres services personnels	216	373	491	2 810	2 310	4 693	-2 594	-1 937	-4 202
Services des administrations publiques	22 573	18 587	17 882	49	65	69	22 524	18 522	17 813
<b>REVENUS</b>	<b>74 405</b>	<b>70 922</b>	<b>72 739</b>	<b>45 104</b>	<b>21 831</b>	<b>14 585</b>	<b>29 301</b>	<b>49 091</b>	<b>58 153</b>
Rémunération des salariés	64 686	64 533	65 619	4 815	3 173	2 163	59 871	61 360	63 456
Revenus des investissements	9 719	6 389	7 120	40 289	18 658	12 422	-30 570	-12 269	-5 302
Investissements directs	985	394	79	28 746	5 234	2 306	-27 761	-4 840	-2 227
Investissements de portefeuille	3 552	2 599	3 057	3 442	6 127	4 705	110	-3 527	-1 649
Autres	5 182	3 397	3 984	8 101	7 298	5 410	-2 919	-3 901	-1 426
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>75 458</b>	<b>70 126</b>	<b>74 218</b>	<b>38 876</b>	<b>41 948</b>	<b>41 311</b>	<b>36 582</b>	<b>28 178</b>	<b>32 907</b>
Secteur des administrations publiques	70 817	67 930	71 463	31 317	34 538	30 922	39 500	33 392	40 540
Autres secteurs	4 641	2 197	2 755	7 559	7 410	10 389	-2 918	-5 214	-7 634
Envois de fonds des travailleurs	405	303	327	687	1 134	930	-282	-831	-603
Autres transferts	4 236	1 894	2 428	6 872	6 277	9 459	-2 636	-4 383	-7 031
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>1 373</b>	<b>1 468</b>	<b>1 539</b>	<b>634</b>	<b>480</b>	<b>1 235</b>	<b>739</b>	<b>988</b>	<b>303</b>
Transferts en capital	1 373	1 468	1 539	634	480	1 231	739	987	307

(1) Chiffres révisés en 2015, (2) Chiffres provisoires

Source : IEO

En millions de F CFP	Soldes		
	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>182 554</b>	<b>129 005</b>	<b>124 843</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>189 225</b>	<b>152 764</b>	<b>125 234</b>
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-5 519	-5 548	-6 678
Capital social	-5 613	-5 121	-6 272
Autres opérations	93	-427	-406
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	194 744	158 312	131 911
Capital social	557	1 512	3 743
Autres opérations	194 187	156 800	128 169
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>4 319</b>	<b>-1 912</b>	<b>-2 800</b>
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	4 319	-1 911	-2 799
Emissions	-655	-49	-20
Négociations	-9 357	-13 248	-13 647
Remboursements	14 332	11 386	10 868
<b>Autres Investissements</b>	<b>-10 989</b>	<b>-21 848</b>	<b>2 409</b>
Avoirs	4 038	-21 458	8 088
Prêts	445	-12 547	2 593
IEOM	-2 438	-2 847	9 565
Secteur bancaire	18 399	6 122	-8 310
Autres secteurs	-15 517	-15 821	1 339
Autres avoirs	3 593	-8 911	5 495
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	3 593	-8 911	5 495
Engagements	-15 026	-390	-5 679
Prêts	-11 338	2 178	-6 758
Administrations publiques	5 864	6 751	5 947
Secteur bancaire	-22 684	-3 351	-12 845
Autres secteurs	5 482	-1 222	140
Autres engagements	-3 688	-2 568	1 079
Autres secteurs	-3 688	-2 568	1 079
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-21 194</b>	<b>-17 373</b>	<b>-6 609</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Chiffres révisés en 2015, (2) Chiffres provisoires

Source : IEOM

**Tableau 5** Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)	2013 (1)	2014 (1)	2015 (2)
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>685 254</b>	<b>626 376</b>	<b>601 475</b>	<b>502 700</b>	<b>497 372</b>	<b>476 631</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>228 569</b>	<b>204 673</b>	<b>178 704</b>	<b>39 344</b>	<b>51 910</b>	<b>53 470</b>
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	2 546	2 291	2 185	8 065	7 839	8 863
Capital social	2 343	2 214	2 072	7 956	7 335	8 344
Autres opérations	203	77	113	109	504	519
Extérieur à la Nouvelle-Calédonie	226 023	202 382	176 519	31 279	44 070	44 607
Capital social	2 581	1 709	9 272	2 024	196	5 530
Autres opérations	223 443	200 673	167 246	29 256	43 874	39 077

(1) Chiffres révisés en 2015, (2) Chiffres provisoires

Source : IEOM

**Tableau 6** Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>110,2</b>	<b>144,3</b>	<b>133,0</b>	<b>290,9</b>	<b>299,2</b>	<b>291,6</b>	<b>-180,7</b>	<b>-154,9</b>	<b>-158,6</b>
Secteur agricole	0,6	0,7	1,1	4,2	4,0	4,3	-3,6	-3,3	-3,2
IAA	1,8	1,7	1,4	36,0	36,9	38,5	-34,2	-35,2	-37,1
Biens de consommation	0,4	0,5	0,4	34,5	34,6	34,4	-34,1	-34,1	-34,0
Automobile	0,8	0,7	1,1	26,2	29,1	26,7	-25,4	-28,4	-25,6
Biens d'équipement	2,8	2,3	2,4	45,3	51,1	55,4	-42,5	-48,8	-53,0
Biens intermédiaires*	100,9	135,7	124,9	60,5	60,8	71,5	40,4	74,9	53,4
Energie	0,0	0,0	0,0	76,3	78,3	57,8	-76,3	-78,3	-57,8
Autres	2,9	2,6	1,7	8,0	4,4	3,0	-5,1	-1,8	-1,3

\* dont minerai de nickel, ferronickels, mattes

Sources : Douanes - ISEE

**Tableau 7** Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015
France	16,1%	10,2%	7,3%	23,4%	22,3%	22,9%
Autres pays de l'Union européenne à 27	11,5%	9,5%	6,5%	14,0%	14,4%	15,2%
Australie	11,8%	11,4%	9,5%	8,9%	8,9%	10,8%
Chine	10,4%	18,7%	28,8%	8,1%	8,7%	10,0%
Singapour	0,2%	0,2%	0,1%	19,5%	17,5%	6,5%
Malaisie	0,0%	0,0%	0,0%	2,3%	3,3%	5,3%
Corée du Sud	11,3%	10,1%	12,6%	4,0%	4,3%	5,3%
État-Unis	5,2%	5,4%	2,9%	4,4%	4,7%	4,9%
Nouvelle-Zélande	0,2%	0,1%	0,1%	4,2%	4,0%	4,1%
Japon	16,3%	16,3%	14,8%	2,0%	2,5%	3,7%
Autres	17,1%	18,1%	17,2%	2,6%	2,3%	2,6%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes - ISEE

**Tableau 8** Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2013 (1)	2014 (1)	2015	2013 (1)	2014 (1)	2015
<b>Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont</b>	<b>48 991</b>	<b>38 472</b>	<b>46 591</b>	<b>125 715</b>	<b>110 094</b>	<b>131 087</b>
Pays de l'Union européenne	76%	79%	82%	54%	50%	51%
<i>dont la France</i>	72%	73%	78%	46%	40%	43%
États-Unis	2%	3%	2%	10%	13%	18%
Australie	7%	5%	5%	13%	15%	14%
Canada	2%	1%	1%	5%	5%	4%
Singapour	2%	2%	1%	3%	5%	3%
Nouvelle-Zélande	1%	2%	1%	2%	3%	3%
Japon	4%	5%	4%	2%	2%	2%
Autres pays	5%	3%	4%	10%	7%	6%

(1) chiffres révisés en 2014

Source : IEOM

**Tableaux 9 et 10** Répartition géographique des investissements immobiliersInvestissements immobiliers  
de la Nouvelle-Calédonie à l'étranger en 2015

En millions de F CFP	Montants	Part en %
<b>Achats (débits) dont</b>	<b>6 890</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	2 894	42
<i>dont France</i>	1 903	28
Australie	1 426	21
Nouvelle-Zélande	1 004	15
États-Unis	526	8
Autres pays	1 041	15
<b>Ventes (crédits) dont</b>	<b>1 742</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	1 387	80
<i>dont France</i>	1 384	79
Nouvelle-Zélande	117	7
Autres pays	238	14

Source : IEOM, balance en règlements

Investissements immobiliers  
de l'étranger en Nouvelle-Calédonie en 2015

En millions de F CFP	Montants	Part en %
<b>Achats (crédits) dont</b>	<b>896</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	825	92
<i>dont France</i>	820	92
Autres pays	71	8
<b>Ventes (débits) dont</b>	<b>248</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	243	98
<i>dont France</i>	243	98
Autres pays	5	2

Source : IEOM, balance en règlements

## 3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

### 3-1 Principes généraux de la balance des paiements

#### 3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

#### 3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### 3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement économique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr), rubrique « balance des paiements »).

#### 3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

### 3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

## 3-2 Concepts et définitions clés

### 3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### 3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur répartie entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

### 3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## 3-3 Sources statistiques

### 3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>1</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### 3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non-résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

### 3-3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (SURFI)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

---

<sup>1</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

## 3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### 3-4-1 Le compte de transactions courantes

#### 3-4-1-1 Les biens

##### ● Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

##### ● L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non-résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

#### 3-4-1-2 Les services

##### ● Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

##### ● Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

##### ● Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

##### ● Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non-résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

● **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

● **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

● **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

● **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

● **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non-résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

### 3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

### 3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les

subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

### 3-4-2 Le compte financier

#### • Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

#### • Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

#### • Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds Monétaire International. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

Directeur de la publication : Hervé GONSARD  
Responsable de la rédaction : Jean-David NAUDET  
Éditeur : IEOM  
Dépôt légal : février 2017 - N° ISSN 2427-9838 (en ligne)



